

Cheminots **FO** **FRET** **SNCF** **2020**

FILIALISATION = PROVOCATION = PRIVATISATION !!!

Alors que le président « jupitérien » annonçait dimanche 15 avril au soir à des millions de français qu'il était attaché au service public, le lendemain, en visite au port de Bonneuil-sur-Marne, le premier ministre Edouard Philippe a officiellement demandé à Elisabeth Borne, la ministre des transports, un nouveau plan de soutien au secteur du fret, qui passe, oh surprise par la filialisation de Fret SNCF en 2020.

Il n'aura fallu que dix petites années pour passer de l'ouverture à la concurrence du Fret ferroviaire à la filialisation de Fret SNCF.

Il en faudra encore moins, si nous les laissons agir de la sorte pour privatiser toute la SNCF !!!

On connaît leur pseudo argument « une recapitalisation est nécessaire pour pérenniser l'activité de l'opérateur public de référence ».

En clair la SNCF va constituer en filiale la branche Fret SNCF. « Dans un contexte de compétition très intense, ceci garantirait l'avenir de l'opérateur de référence public et permettrait de fonctionner selon des règles économiques et financières de marché ».

Un énième plan de plus !

Mais celui là annonce désormais clairement la couleur.

Il en est fini des maigres espoirs de voir l'État considérer le fret ferroviaire en tant que « Service Public » indispensable en réponse aux enjeux cruciaux de société, en matière d'environnement et d'aménagement du territoire de notre république. Le ministre Hulot a avalé son chapeau depuis bien longtemps !

On est bien loin de l'intérêt général qui devrait absolument prévaloir. Désormais l'objectif premier, sans surprise : la rentabilité ! Et par voie de conséquence, les dividendes des inévitables futurs actionnaires. Pour les cheminots du Fret, dont les effectifs sont passés de 15000 à 6000 depuis l'ouverture à la concurrence, avec un projet de suppression de 3 000 postes supplémentaires, le Statut est mis officiellement au pilon !

Pour Fret SNCF c'est la liquidation pure et simple en passant par la filialisation qui vaut privatisation!

Un connaisseur du dossier déclare, « SNCF Mobilités conservera l'ensemble de la dette accumulée, soit 4,3 milliards d'euros, et devra recapitaliser à hauteur de 200 à 300 millions d'euros la nouvelle structure pour s'assurer qu'elle peut vivre toute seule », tout est dit !

C'est donc le point d'orgue du dogme de Bruxelles, aux ordres de la Finance, qui a imposé une séparation comptable de l'activité fret des autres branches du groupe ferroviaire.

Quand on veut tuer son chien, ... on dit qu'il a la rage ! Il en sera donc de même pour le transport de voyageur !



FRET SNCF = LABORATOIRE DE TOUTE LA SNCF !

**C'EST TOUS EN GRÈVE, JUSQU'AU RETRAIT
DE CE PROJET DE LOI ! C'EST TOUS AUX AG !**